

ZOOM

# La pépinière

Les premiers bâtiments du futur éco-quartier de la Pépinière commenceront à sortir de terre à partir de 2018. Le Mag' vous propose de suivre l'évolution du projet et sa concrétisation depuis la création de la ZAC en décembre 2006 et la désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur.

## Une première reconnaissance pour la Pépinière

L'éco-quartier de la Pépinière fait partie des 16 premiers lauréats du concours « 100 quartiers innovants et écologiques » lancé par la Région Ile-de-France. La bonne nouvelle est tombée le 16 novembre dernier. La commission permanente de la Région a désigné 16 villes et leurs projets, qui bénéficieront d'un soutien financier. Parmi elles, figurent Villepinte et l'éco-quartier de la Pépinière. Un futur quartier qui a même été cité en exemple dans le *Journal du Dimanche* par Chantal Jouanno, vice-présidente de la Région : « Il a été très apprécié par le jury parce qu'il préserve l'ancienne friche boisée autour de laquelle il a été conçu, et le bois des arbres coupés sera réemployé comme matériau de construction », a indiqué l'élue régionale en charge de l'écologie. Cette inscription dans la liste des « 100 quartiers innovants et écologiques » d'Ile-de-France vaut à la ZAC de la Pépinière de décrocher une dotation régionale prévisionnelle de 2,8 millions d'euros. Avec à titre d'exemple 100 000 € pour la démarche de transplantation d'arbres et de réutilisation du matériau bois pour les arbres existants, ainsi que 212 020 € pour des mesures spécifiques à l'intensification écologique du projet en faveur de la biodiversité. ●

**2 300 m<sup>2</sup>**  
de commerces et de services  
sont prévus sur le site

## La valorisation du bois local

Dans le cadre du projet de la Pépinière à Villepinte, Grand Paris Aménagement a missionné l'association d'architecture expérimentale Bellastock qui œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources. Depuis la phase de défrichement en novembre 2016, les arbres abattus sont stockés sur place. En février 2017, l'installation d'une scierie mobile sur le site transformera les troncs en matériaux de construction pour réaliser du mobilier urbain. L'estimation des volumes et la classification des différentes essences sont des premières étapes avant de déterminer les domaines d'emploi possibles. L'ancienne pépinière qui occupait auparavant le site, étant en friche depuis plusieurs années, le repérage des arbres est d'autant plus difficile. De la broussaille se distinguent des cyprès de l'Arizona, des peupliers, des cèdres de l'Atlas, des érables, des robiniers et des pins noirs. ●



Le bois sera stocké pendant 2 à 3 ans pour sécher dans la Fabrique du projet avant d'être utilisé sur le site.  
Photo : Sébastien Sosson



L'Eco-quartier de la Pépinière est destiné à accueillir à terme, 700 nouveaux logements.

## Le meilleur miel urbain est Villepintois !

Novembre a été un mois riche en distinctions pour la Pépinière. En effet, le miel récolté sur la ZAC de Villepinte a été élu « meilleur miel urbain 2016 », lors de la 2<sup>e</sup> édition du concours du meilleur miel urbain organisé par EKODEV. Rappelons que des ruchers pédagogiques ont été installés en juin 2016 sur le site, afin de participer au maintien de l'écosystème et favoriser la biodiversité sur place. Le miel de Villepinte a été désigné par un jury d'experts, composé d'un chef pâtissier, du directeur de la Maison du miel et d'un membre de Relais & Châteaux. 50 miels issus de récoltes pédagogiques ont été retenus dans toute l'Ile-de-France pour participer à ce concours ! ●



Les abeilles villepintoises bénéficient d'un espace naturel préservé au cœur de la Pépinière.

**14 déc. 2006 :** création de la ZAC par la Ville de Villepinte, sous le mandat de Martine Valletton  
**19 juin 2007 :** désignation de Grand Paris Aménagement comme aménageur du site

**11 juil. 2014 :** reprise en main du dossier par la nouvelle équipe municipale de Martine Valletton  
**Oct. 2015 :** délibération du Conseil municipal actant des conditions de reprise du projet

**Jan. 2016 :** démarrage du travail partenarial en ateliers avec les promoteurs et bailleurs  
**Févr. 2016 :** premiers défrichements, transplantation des premiers arbres, création d'une mini-pépinière

**Mars 2016 :** premier diagnostic archéologique, un 2<sup>e</sup> a suivi en décembre 2016  
**Sept. 2016 :** études des sols pour la première phase ; dépôt des premiers permis de construire de la phase 1

**Oct. 2016 :** modification du Plan Local d'Urbanisme de Villepinte  
**Nov. 2016 :** nouveaux défrichements et suite de la transplantation des arbres

**Début 2017 :** démarrage des premiers travaux de voirie et réseaux divers  
**2018-2019 :** travaux de construction des premiers bâtiments de l'opération